



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/55/30
10 juin 2008

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-cinquième réunion
Bangkok, 14-18 juillet 2008

PROPOSITION DE PROJET: GRENADE

Le présent document comporte les observations et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur la proposition de projet suivante :

Élimination

- Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième Tanche)

PNUD et PNUE

FICHE D'EVALUATION DE PROJET – PROJETS PLURIANNUELS

Grenade

(I) TITRE DU PROJET	ORGANISME:
Plan d'élimination du CFC	PNUD, PNUE

(II) DERNIERES DONNEES DE L'ARTICLE 7 (Tonnes PAO)					ANNEE: 2007
CFC: 0	CTC: 0	Halons: 0	MB: 0	TCA: 0	

(III) DERNIERES DONNEES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (Tonnes PAO)										ANNEE: 2007			
Substances	Aérosols	Mousses	Halons	Refrigération		Solvants	Agents de transformation	Inhalateurs a doseur	Utilisation de laboratoire	Bromure de méthyle		Gonflage de tabac	Consommation totale du secteur
				Fabrication	Services d'entretien					QPS	Non QPS		
CFC													0,
CTC													0,
Halons													0,
Bromure de méthyle													0,
TCA													0,

(IV) DONNEES DU PROJET			2006	2007	2008	2009	2010	Total
Limites de la consommation du Protocole de Montréal		CFC	3,	0,9	0,9	0,9	0,	
		CFC	3,	0,9	0,9	0,9	0,	
Consommation maximale permise (Tonnes PAO)		CFC	3,	0,9	0,9	0,9	0,	
	Coûts de projet (\$US)	PNUD	Coûts de projet	40.000,	50.000,	30.000,		120.000,
			Coûts de soutien	3.600,	4.500,	2.700,		10.800,
	Coûts de projet (\$US)	PNUE	Coûts de projet	37.000,	48.000,	32.500,	12.500,	130.000,
Coûts de soutien			4.810,	6.240,	4.225,	1.625,	16.900,	
Total des fonds approuvés en principe (\$US)		Coûts de projet	77.000,	98.000,	62.500,	12.500,	250.000,	
		Coûts de soutien	8.410,	10.740,	6.925,	1.625,	27.700,	
Total des fonds débloqués par le Comité exécutif (\$US)		Coûts de projet	77.000,	0,	0,	0,	77.000,	
		Coûts de soutien	8.410,	0,	0,	0,	8.410,	
Total des fonds demandés pour l'année en cours (\$US)		Coûts de projet		98.000,	0,	0,	98.000,	
		Coûts de soutien		10.740,	0,	0,	10.740,	

(V) RECOMMANDATION DU SECRETARIAT:	Approbation générale
---	-----------------------------

QPS: Applications sanitaires préalables à l'expédition

Non-QPS: Applications autres que sanitaires et préalables à l'expédition

DSCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du Gouvernement de Grenade, le PNUE, en tant qu'agence d'exécution principale, a soumis à la 55^e réunion du Comité exécutif, un rapport périodique sur la mise en œuvre du premier programme de travail du plan de gestion de l'élimination finale (PGEF) pour Grenade. Le PNUE a soumis en même temps une demande pour le financement pour la deuxième tranche du PGEF à un coût total de 98 000 \$US, plus des frais d'appui d'agence de 6 240 \$US pour PNUE et de 4 500 \$US pour le PNUD.

Contexte

2. Le PGEF de Grenade avait été approuvé par le Comité exécutif à sa 49^e réunion, en vue de l'élimination totale de la consommation des CFC dans le pays avant 2009. Un financement total de 250 000 \$US, plus des frais d'appui d'agence de 27 700 \$US, avait été approuvé en principe par le Comité exécutif. À la même réunion, le Comité exécutif avait approuvé un montant de 77 000 \$US, plus des frais d'appui d'agence de 4 810 \$US pour le PNUE et de 3 600 \$US pour le PNUD, pour la mise en œuvre de la première tranche du PGEF.

Rapport périodique sur la mise en œuvre de la première tranche du PGEF

3. Suite à l'approbation du PGEF par le Comité exécutif, les documents du projet ont été signés en octobre et novembre 2006, mais le projet n'a été lancé au niveau du pays qu'en septembre 2007. Depuis ce temps, les activités suivantes ont été mises en œuvre : mise en application du système de permis pour les SAO institué en mars 2006; organisation d'un atelier de formation pour les agents des douanes; création et entrée en fonction de l'Association des professionnels de la réfrigération et de la climatisation. Une liste d'outils et d'équipements d'entretien de base a été élaborée sur la base d'une évaluation du secteur de l'entretien en réfrigération effectuée par les principales parties prenantes. L'équipement a été acheté et sera livré aux techniciens au cours de la deuxième moitié de 2008. Des programmes de formation des techniciens en réfrigération seront organisés dès que les outils et l'équipement auront été distribués. Des consultants locaux ont été recrutés pour aider à la mise en œuvre des activités proposées dans le PGEF.

4. À la date de mai 2007, sur les 77 000 \$US approuvés pour la première tranche, 64 987 \$US ont été décaissés ou engagés. Le solde de 12 013 \$US sera décaissé en 2008.

Plan d'action pour la deuxième tranche du PGEF

5. Le Gouvernement de Grenade a pris l'engagement de mettre en œuvre les activités suivantes dans le cadre du deuxième programme de travail du PGEF : programmes de formation supplémentaires pour les agents des douanes et perfectionnement supplémentaire du personnel; mise en place d'un réseau de prévention du commerce illégal; formation en bonnes pratiques de l'entretien de 60 nouveaux frigoristes; élaboration et mise en application d'un code de bonnes pratiques pour le secteur de la réfrigération; et soutien pour l'utilisation des frigorigènes de remplacement; poursuite de l'assistance et du soutien techniques à l'association des professionnels de la réfrigération et de la climatisation nouvellement créée; fourniture en cours,

aux techniciens en réfrigération, d'équipement et d'outils d'entretien supplémentaires nécessaires pour la promotion des bonnes pratiques en entretien; et surveillance et vérification des activités.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

6. Conformément à l'Article 7 du Protocole de Montréal, le Gouvernement de Grenade a déclaré une consommation zéro des CFC pour les années 2006 et 2007, en dépit de certains retards dans la mise en œuvre des activités approuvées dans le premier programme de travail du PGEF pour Grenade. Sur cette base, le Secrétariat a assumé que la plupart des équipements de réfrigération utilisant le CFC en exploitation avaient été remplacés ou reconvertis aux frigorigènes de substitution. Le PNUE a rapporté que grâce aux politiques adoptées par le Gouvernement de Grenade depuis 2006 et appuyées par le secteur de l'entretien, les équipements utilisant les CFC sont en train d'être reconvertis aux frigorigènes sans CFC, ce qui a permis de réaliser une consommation zéro de CFC. En outre, le Gouvernement cherche à maintenir la consommation zéro de CFC en 2008.

7. Le Secrétariat a également souligné que le programme de travail pour la deuxième tranche du PGEF pour Grenade, tel que soumis initialement, n'avait pas pris en compte la situation actuelle du secteur de l'entretien en réfrigération du pays, notamment le programme de reconversion du secteur de la réfrigération initié par le Gouvernement. Dans ces circonstances, les activités proposées dans la deuxième tranche du projet devraient avoir pour objectif le maintien de la consommation zéro des CFC. Par conséquent, le PNUE et le PNUD ont repris la conception de la proposition de manière à fournir plus de soutien technique et de formation aux techniciens d'entretien en réfrigération. Des équipements, outils, pièces de rechange et consommables supplémentaires seront distribués. La formation en bonnes pratiques pour l'utilisation appropriée de frigorigènes de remplacement et la reconversion sera également assurée. Une assistance supplémentaire sera fournie à l'Association des professionnels de la réfrigération et de la climatisation pour la finaliser l'élaboration du code de bonnes pratiques, et pour l'accréditation des techniciens.

8. Le Secrétariat a demandé si le PNUD et le PNUE ont discuté du calendrier révisé d'élimination des HCFC avec les principales parties prenantes de Grenade. Le PNUE a indiqué que les activités de sensibilisation sur l'élimination des HCFC se poursuivent depuis 2006, et a parlé des initiatives et des mesures engagées au niveau régional pour l'élimination des HCFC conformément au calendrier adopté par les Parties au Protocole de Montréal à leur 19^e réunion. Le PNUE a entamé les discussions avec les principales parties prenantes sur les questions telles que la nécessité d'évaluer les systèmes actuels de permis pour y inclure les contrôles commerciaux sur les HCFC; la fourniture d'appareils de récupération multi-frigorigènes pour les HCFC également, dans le cadre du PGEF; et l'adaptation des modules de formation des agents de douanes afin de couvrir le calendrier d'élimination convenu pour les HCFC.

RECOMMANDATION

9. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale de la deuxième tranche du PGEF avec les coûts d'appui associés, au niveau de financement indiqué dans le tableau ci-dessous.

	Titre du projet	Financement demandé (\$ US)	Coût d'appui (\$US)	Agence d'exécution
a)	Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche)	48 000	6 240	PNUE
b)	Plan de gestion de l'élimination finale (deuxième tranche)	50 000	4 500	PNUE